

DELIBERATION PORTANT RENOUELEMENT DU DIPLOME D'UNIVERSITE ETUDES JURIDIQUES, POLITIQUES
ET DE GESTION A L'ETRANGER PORTE PAR L'ECOLE DE DROIT ET L'IAE CLERMONT AUVERGNE

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE
DU MARDI 27 SEPTEMBRE 2022,

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;
Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;
Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

de renouveler le Diplôme d'Université Etudes juridiques, politiques et de gestion à l'étranger porté par l'Ecole de Droit
et l'IAE Clermont Auvergne, tel que présenté en annexe.

Membres en exercice : 43
Votes : 25
Pour : 21
Contre : 4
Abstentions : 0

**Le Président de l'Université
Clermont Auvergne,**

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION
2022-09-27-10

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par
voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

DOSSIER DE VALIDATION DU-DIU Volet pédagogique

DU Etudes Juridiques, Politiques et de Gestion à l'étranger

- Renouvellement -

UFR de rattachement : Ecole de Droit, IAE Clermont Auvergne
Etablissements partenaires : /
Responsable du diplôme : Marie-Elisabeth BAUDOIN - Fabien ROUX
Validation à compter du : 27 septembre 2022
Validation accordée jusqu'à fin 2024-2025
Délibération CFVU N° 2022-09-27_10

A - Présentation du projet

I – Contexte général – Objectifs de la formation

Si une année à l'étranger constitue incontestablement un atout pour les étudiants, celle-ci a vocation à être réalisée en priorité dans le cadre d'un diplôme national donnant lieu à validation d'une année ou d'un semestre par transfert de crédits ECTS.

Dans de rares cas où cette validation ne peut être envisagée, le diplôme d'université (DU) d'études Juridiques, Politiques et de Gestion à l'étranger peut être suivi de façon subsidiaire, dérogatoire, encadrée et dans des cas limitativement et quantitativement prévus.

Les financements de l'Université mobilisables pour une année d'études à l'étranger sont en priorité affectés aux départs effectués dans le cadre de la validation d'une année d'études d'un diplôme national.

La création d'un diplôme d'Université (DU) d'études Juridiques, Politiques et de Gestion à l'étranger répond à une demande spécifique d'étudiants titulaires d'une Licence ou d'un master qui souhaiteraient réaliser une mobilité à l'étranger, alors même qu'ils ne sont pas en mesure de bénéficier du dispositif de la césure. Ce DU se déroule dans un cadre strictement défini, formalisé par un « Learning Agreement ». La délivrance dudit DU est soumise comme pour tout diplôme à un contrôle des connaissances.

II – Composante porteuse du projet

Ecole de Droit, IAE Clermont Auvergne

III – Autres composantes de l'UCA participant à la formation

Néant

IV – Partenaires de la formation

Universités partenaires étrangères

V – Responsable du DU

Pour l'Ecole de Droit :

BAUDOIN Marie-Elisabeth

Statut : PU

Coordonnées : M-Elisabeth.BAUDOIN@uca.fr

04 73 17 75 78

Pour l'IAE Clermont Auvergne :

ROUX Fabien

Statut : MCF

Coordonnées : Fabien.ROUX@uca.fr

04 73 17 77 58

VI – Composition du conseil de perfectionnement

Personnel de l'Université Clermont Auvergne

- Marie-Elisabeth BAUDOIN, PU
- Judith LASKOWSKI, PRAG Anglais
- Fabien ROUX, MCF
- Deux étudiants

Intervenants extérieurs à l'Université Clermont Auvergne

- Néant

VII – Autres renseignements

Si renouvellement, date de la dernière demande : 22 mai 2014

Première année universitaire concernée par la demande : 2022-2023

Niveau de la formation : 2^{ème} ou 3^{ème} cycle

Public visé et niveau requis pour intégrer la formation :

	Public visé par la formation	Prérequis
FI	Etudiants titulaires d'une licence ou d'un master	Licence ou Master en droit ou gestion
RE		
FC		

Durée de la formation : 1 année universitaire - équivalent 200 h + stage ou équivalent 400 h d'enseignement + mémoire de recherche

Calendrier de la formation : 1^{er} septembre – 30 juin (ou selon le calendrier des universités partenaires)

Lieu de la formation : UCA et universités étrangères partenaires

Ouverture en formation initiale (FI/RE) : oui en FI

Ouverture en formation continue (FC) : non

Tarif 1 (tarif plein)	600 €
Tarif 2 (tarif UCAA inscrits dans l'année ou l'année précédente)	/
Tarif 3 (Tarif 2 avec exonération partielle)	/

Nombre minimal d'inscrits pour ouverture de la formation : 1 ; il est nécessaire de s'assurer de l'autofinancement de la formation avant l'ouverture

Capacité d'accueil maximale : 15

Période d'inscription / de candidature : juillet

Contact Scolarité : *Pour l'Ecole de droit* : Amélia TAVARES, Amelia.TAVARES@uca.fr, 04 73 17 16 60
Pour l'IAE :

B – Description de la formation

I – Organisation générale de la formation

Les UE de spécialité (UE 1 et UE 2) en droit et sciences politiques ou gestion sont dispensées par l'établissement d'accueil. Ces UE suivent le calendrier de l'Université d'accueil.

Le départ à l'étranger est conditionné par la signature d'un « Learning Agreement ». Ce dernier est établi par l'étudiant après accord préalable du responsable pédagogique. Dans certains pays, les méthodes d'enseignement conduisent l'étudiant à produire une somme de travail personnel conséquente, c'est pourquoi il est exigé que l'étudiant suive l'équivalent de 200 heures d'enseignement pour chaque unité. Il appartient ainsi au responsable pédagogique de déterminer le nombre de cours requis (entre 3 et 5 en fonction de la quantité de travail personnel exigée). Les matières choisies par l'étudiant et inscrites dans le programme d'études ou « Learning Agreement » doivent être validées lors de son arrivée dans son université d'accueil par le responsable pédagogique sur place.

L'UE 3 est une unité professionnalisante sous forme d'un mémoire ou d'un rapport de stage.

II – Maquette de la formation et Modalités de Contrôle des Connaissances (MCC)

UE 1 et 2 : Unités de spécialité ou stage

- **Unité de spécialité** : équivalent à 200 heures : 3 à 5 cours à suivre. Ces cours sont inscrits dans le « Learning Agreement » et sont choisis dans la liste des éléments constitutifs suivants :

Droit public	Stratégie
Droit privé	Ressources Humaines
Science politique	Mathématiques
Histoire du droit	Droit des sociétés
Comptabilité	Droit du travail
Finance	Economie
Marketing	Contrôle de gestion
Commerce	Fiscalité
Logistique	Informatique

- **Ou stage** : l'étudiant doit solliciter l'encadrement d'un tuteur dans son établissement d'origine.

UE 3 : recherche ou exercice professionnel

- **Mémoire** : le mémoire doit être rédigé en langue française et comporter au moins 50 pages. L'étudiant devra obtenir l'accord d'un Directeur de mémoire avant son départ.

- **Ou Rapport de stage**

L'étudiant peut effectuer au choix :

- **2 semestres d'études (équivalents à 400 h d'enseignement) et un mémoire de recherche**
- **1 semestre d'études (équivalent à 200 h d'enseignement) et un semestre de stage (validé par un rapport de stage).**

Intitulé UE	Nombre d'heures				Contrôle des connaissances					
	Total	CM	TD	TP	Théorique		Pratique		Période d'examens	Coefficient de l'UE
					Nature et durée de l'épreuve	Coefficient	Nature et durée de l'épreuve	Coefficient		
UE 1 : Unité de spécialité ou stage	200h				Examens dans l'Université d'accueil. Les notes et appréciations sont ensuite envoyées à l'École de droit ou IAE. Elles font l'objet d'une conversion au système de notation français.				Calendrier de l'Université d'accueil	2
UE 2 : Unité de spécialité ou stage	200h									2
UE 3 : Recherche ou exercice professionnel					Mémoire ou rapport de stage					2
Total	200 à 400 h									

III – Règles de délivrance du diplôme

Le DU Etudes Juridiques, Politiques et de Gestion à l'étranger est délivré aux étudiants dont la moyenne générale (avec les notes converties au système de notation français) est supérieure à 10/20.

Le DU peut porter des mentions françaises de niveau : Assez bien, Bien et Très bien en fonction des équivalences calculées au regard des seuils d'octroi de ces mentions en France, à savoir : 12/20, 14/20, 16/20.

Dans le cas où le candidat n'obtient pas la moyenne générale de 10/20, le jury peut décider de lui proposer une deuxième session. Au cas où des épreuves de rattrapage ne seraient pas organisées dans la faculté d'accueil, l'UCA lui propose une ou des épreuves de rattrapage pour les matières dans lesquelles il n'aurait pas obtenu 10/20. Ces épreuves sont déterminées de sorte à représenter la même charge de travail que l'épreuve non validée dans la faculté d'accueil.

Les UE se compensent entre elles.

IV – Compétences acquises pendant la formation

Selon choix effectués au sein de l'Université partenaire

V – Equipe pédagogique

Nom Prénom	Etab. de rattachement	Statut	Matière
BAUDOIN Marie-Elisabeth	UCA	PU	Droit et science politique
LASKOWSKI Judith	UCA	PRAG	Anglais
ROUX Fabien	UCA	MCF	Gestion

Préciser le nombre total d'heures assurées par des personnels de l'UCA : 0

Préciser le nombre d'heures assurées par des intervenants extérieurs à l'UCA : universités partenaires

VI – Composition du jury

Un jury est nommé pour l'année universitaire par le Président de l'Université sur proposition de la composante qui porte la formation. Il est composé de :

- Marie-Elisabeth BAUDOIN
- Judith LASKOWSKI
- Fabien ROUX

VII – Modalités d'admission

L'admission se fait sur examen du dossier et après un entretien destiné à vérifier la motivation et les capacités d'adaptation personnelle et linguistique du candidat, ainsi que les raisons du recours à une mobilité hors processus de Bologne. La mobilité devra se faire hors du pays d'origine de l'Etudiant. La sélection se fait par l'équipe pédagogique compétente.

VIII – Mobilité à l'international

Dans le cadre des échanges avec les universités partenaires

IX – Pour les formations de santé : Développement Professionnel Continu (DPC)

sans objet

Avis favorable du Conseil de Gestion de l'Ecole de Droit : 05 07 2022

Approbation du Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : 27 09 2022

Validation accordée pour une durée de 3 ans, jusqu'à fin 2024-2025

Signature de la Vice-Présidente Formation en charge du CFVU



Relevé de décisions de la réunion du Conseil de Gestion de l'École de Droit

Mardi 5 juillet 2022- 16 heures 30 – Salle des Actes

Présents : M.me BAUDOIN - M.me CAIRE - M. DOUNOT - M. FRANCOIS - M.me GOMES - M. LE POMMELEC - M. MAILLARD - M.me MARCHAND - M.me MARLIAC - M.me MOULIER - M. RASCHEL - M. RIFFARD - M. VALETTE.

Excusés ayant donné procuration : M.me MOULIER

Présidence de la séance : Monsieur le Doyen RIFFARD

Invités : M. BENEZECH - M.me BERTRAND - M. BLANDIN - M. CAFARELLI - M.me GRAIVE - M.me MARLIAC - M.me SAFI

La séance est ouverte à 16h30.

4. Ouverture des DU Etudes Juridiques, Politiques et Gestion à l'étranger, DU Contrôleur des Finances publiques, DU Ethique des acteurs publics, DU Talents Officiers de la Gendarmerie nationale

Monsieur le Doyen propose le renouvellement du DU Etudes Juridiques, Politiques et Gestion à l'étranger et la création de 3 nouveaux DU :
DU Contrôleur des Finances publiques,
DU Ethique des acteurs publics,
DU Talents Officiers de la Gendarmerie nationale.

Le DU Etudes Juridiques, Politiques et Gestion à l'étranger, en sommeil depuis la mise en place du dispositif de césure, permettrait justement de combler les manques de ce dispositif en permettant des stages longs. Le DU est présenté en séance par M.me BAUDOIN conformément au dossier envoyé lors de la convocation au conseil de gestion (annexe 1).

Approbation à l'unanimité.

Les DU Contrôleur des Finances publiques et Talents Officiers de la Gendarmerie nationale sont 2 dispositifs avec une sélection sur la base de critères sociaux et en partenariat avec l'ENFIP de Nevers pour le premier et la Gendarmerie nationale pour le second.

Les effectifs sont fixés à 10 pour le premier DU et 15 pour le second.
Les 2 DU sont présentés en séance par M.me MARLIAC conformément aux dossiers envoyés lors de la convocation au conseil de gestion (annexes 2 et 3).

Un échange s'ensuit autour de la question de la mutualisation entre le DU Gendarmerie Nationale et les masters de l'École de droit et notamment autour du risque de complexification et du manque de lisibilité introduits par cette mutualisation.

Approbation à l'unanimité.

Le DU Ethique des acteurs publics est présenté en dernier par M. BOURCEREAU, référent local

d'ANTICOR. Ce DU est présenté comme un outil pédagogique à destination des étudiants et des professionnels sur la problématique de la corruption. Le DU est présenté en séance par M. BOURCEREAU conformément au dossier envoyé lors de la convocation au conseil de gestion (annexe 4).

Approbation à l'unanimité.

Ayant vérifié qu'il n'y avait pas d'autre question diverse, Monsieur le Doyen lève la séance à 19h.

Clermont-Ferrand, le 21 juillet 2022

Le Doyen,

Pr. Jean-François RIFFARD